

Les 12 et 19 juin
2022
Elections
législatives



l'Arçonnéen

« Le paradis, c'est d'être assis à la terrasse un soir d'été et d'écouter le silence » Alec GUINNESS

Le mot du Maire

Ça y est, il est enfin opérationnel depuis mi-avril. Je veux parler du terminus de la ligne de bus N°1. Ce fut long, beaucoup trop long pour sa mise en place. Pour rappel, c'est un dossier qui a été totalement pris en charge par la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA). Son coût d'environ 130m€ a été subventionné par l'Etat à hauteur de 71m€.

J'aimerais en dire autant pour le rond-point à l'intersection des RD338/55/55p. Suite à mes dernières interventions en Conseil Communautaire et à l'article paru dans la presse locale en avril dernier, les choses ont un peu bougé. Une réunion prévue le 17 mai dernier sur site avec les représentants du Conseil Départemental de la Sarthe a cependant dû être annulée en raison de l'absence des représentants de la CUA. Quelques aménagements ont bien été réalisés depuis le 9 mai, mais ils sont largement insuffisants !

Je vous informe que la commune a engagé un recours auprès du Tribunal Administratif contre une délibération prise par la CUA le 9 décembre dernier, ayant pour objet le « rattachement des canalisations et ouvrages associés de distribution publique de gaz réalisés par GRDF sur le territoire de communes de la CUA dans le cadre de quatre projets d'unités de méthanisation ».

Une réunion devrait se tenir début juin en mairie d'Arçonnay, sous l'égide de notre avocat, avec toutes les parties concernées, c'est-à-dire la CUA, GRDF, GRTGaz et le Conseil Départemental de la Sarthe. Je précise que si rien n'est fait, une canalisation de gaz pourrait traverser d'Ouest en Est notre territoire communal. Nous verrions également l'installation d'un poste rebours près de l'autoroute, au Vieux-Bourg.

Une véloroute, nommée Vélobouissonnière (anciennement V44) allant d'Alençon jusqu'à Saumur a été créée et financée en 2002 par le Département de la Sarthe. Un projet de « détournement » de ce circuit est envisagé. Or, celui-ci deviendrait plus « Ornaï » que Sarthois, puisque 5 communes du Nord Sarthe ne seraient plus traversées, dont Arçonnay.

Malgré ces dossiers difficiles, un point positif : la crise sanitaire s'est très largement estompée à la grande satisfaction de tous. Aussi, profitons tous de ce répit.

Même si c'est un peu tôt, je vous souhaite de bonnes vacances pour cet été.

Denis LAUNAY

MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

Sous réserves des directives préfectorales liées au
COVID 19

Juin

- 04 juin - Fête communale-Feu d'artifice
- 05 juin - Fête communale- Vide grenier comité des fêtes
- 12 juin - Elections législatives
- 19 juin - Elections législatives
- 25 juin - Gala de danse Temps Dance

Juillet

- 01 juillet- Kermesse Récré-Actions
- 03 juillet- Tournoi d'échecs Le Roi s'amuse
- 07 juillet- AG Arçonnay Dynamic

Octobre

- 01 octobre- Théâtre -Comité des fêtes
- 08 octobre- Brevet cyclo
- 15 octobre- Repas fin d'année Génération Mouvement
- 22 octobre- Brevet cyclo
- 24 octobre- Bal Génération Mouvement
- 25 octobre- Concours de tarots Génération Mouvement

ETAT-CIVIL

Naissances :

PAKIRY Maël Jean-Philippe	28/02/22
RATTIER Alice Marie Angèle	04/03/22
TERNULLO Apollyon Louis Berlioz	27/03/22
JOUAN Aminata Fatima Sylvie	01/04/22
LE BRUN Théo Lucas Jules	11/05/22

PACS:

WINGERT Christophe Roger Raymond	
BOIVIN Karine Solange Marcelle	14/02/22
CHEVALIER Arthur André Jacky	
TISON Mylaine Raymonde Ginette	04/04/22
LEPAN Olivier Jacky Michel	
KOUAS Nadia Dabha	21/04/22

Décès :

LECONTE Michelle Alice née MAILLARD	14/02/22
LABONNE Denise Suzanne née GAUTHIER	11/03/22
GALLAIS Jacqueline Mauricette née CHAMPION	02/04/22
LANLIGNEL Thérèse Louise née CHANTELOUP	20/04/22

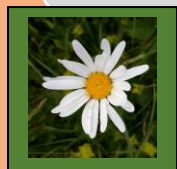
MAIRIE • 7, rue des Sorbiers • ☎ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52

mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT

Lydie JARDIN / Françoise ALLIDIER / Anne-Marie BONNET / Martine CHAPPELLIERE / Jessy COCHEREL

Horaire d'ouverture de la Mairie : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45

N° 47
06/2022



COMMENTAIRES SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET LE BUDGET PRIMITIF 2022

Le compte administratif (CA) 2021 a été voté lors du conseil municipal du 21 mars 2022. L'équilibre général est de 3,3 millions d'euros (M€) dont 1,6M€ pour la section fonctionnement et 1,7M€ pour la section investissement. Le budget primitif (BP) 2022 a été voté le 4 avril 2022. L'équilibre général est de 3,9M€ dont 1,8M€ en fonctionnement et 2,1M€ en investissement. Les taux d'imposition ont également été votés ce même jour. Une notice explicative est jointe au tableau que vous trouverez ci-après. Compte administratif 2021, budget 2022 et taux d'imposition ont été approuvés à l'unanimité. Le compte administratif a la particularité de présenter au niveau de la section d'investissements, des montants élevés en restes à réaliser qui s'établissent à 1,1M€ en dépenses et 0,8M€ en recettes. Cela concerne essentiellement deux programmes.

1°) **La sécurisation de la rue d'Alençon** dont le coût global est de 326m€. Le montant des dépenses en restes à réaliser était de 192m€. Les subventions s'élèvent à 136m€ dont 40m€ étaient à recevoir en 2022. Le chantier démarré début septembre 2021 s'est achevé en février 2022.

MARCHE AMENAGEMENT SECURITAIRE RUE D'ALENCON				
<i>ETAT DEFINITIF DES DEPENSES ET RECETTES</i>				
<i>Dépenses</i>	<i>€HT</i>	<i>€TTC</i>	<i>RECETTES</i>	<i>€</i>
<i>Maîtrise d'œuvre</i>	11 280,00 €	13 536,00 €	<i>DEPARTEMENT: ADVC</i>	42 528,00 €
<i>Autres prestations intellectuelles</i>	3 169,32 €	3 803,18 €	<i>DEPARTEMENT: Amendes de Police</i>	16 598,00 €
TOTAL PRESTATIONS INTELLECTUELLES	14 449,32 €	17 339,18 €	TOTAL SUBVENTIONS	59 126,00 €
<i>LOT 1 - Terrassement, assainissement, voirie</i>	233 954,25 €	280 745,10 €	<i>FCTVA</i>	44 544,60 €
<i>LOT 2 - Signalisation marquage</i>	23 815,75 €	28 578,90 €	<i>RBT CONVENTION MAITRISE D'OUVRAGE PAR CUA</i>	55 116,00 €
TOTAL LOTS TRAVAUX	257 770,00 €	309 324,00 €	EMPRUNT	150 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	272 219,32 €	326 663,18 €	TOTAL DES RECETTES	308 786,60 €
AUTOFINANCEMENT				17 876,58 €

Trois collectivités sont intervenues successivement : En septembre, le SAEP CHAMPFLEUR-GESNES LE GANDELIN a remplacé intégralement la canalisation d'eau potable. Puis d'octobre à décembre, la CUA a refait entièrement la canalisation des eaux usées et complété le réseau pluvial, opération permettant aux riverains, qui ne l'étaient pas, de se mettre aux normes.

Enfin de janvier à mi-février, la commune a aménagé un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite, refait la bande de roulement, installé deux plateaux ralentisseurs et procédé à différents traçages au sol.

Quelques jardinières agrémentent désormais la rue. Merci aux entreprises LE CLECH, SADE, COLAS et TRACAGE SERVICE qui ont fait un excellent travail en prenant soin de réduire au maximum la gêne occasionnée pendant les travaux.

2°) **Le chantier de la nouvelle mairie.** D'un coût global de 1,2M€, les restes à réaliser s'établissent à 1 067m€ en dépenses et à 729m€ en subvention à recevoir.

<i>ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES ET RECETTES AU 16/05/2022</i>				
<i>Dépenses</i>	<i>€HT</i>	<i>€TTC</i>	<i>Recettes</i>	<i>€</i>
<i>Maîtrise d'œuvre</i>	99 329,99 €	119 195,99 €	<i>ETAT: DSIL 2020</i>	351 838,02 €
<i>Autres prestations intellectuelles</i>	18 046,12 €	20 855,34 €	<i>ETAT: DSIL Renovation énergétique 2021</i>	210 000,00 €
			<i>REGION: Fonds Régional de Développement des communes</i>	60 000,00 €
			<i>REGION: Plan de Relance</i>	75 000,00 €
			<i>DEPARTEMENT: Fonds de Relance</i>	37 224,00 €
			TOTAL SUBVENTION	734 062,02 €
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	117 376,11 €	140 051,33 €	FCTVA (16,404%)	207 091,82 €
LOTS 1 à 14	935 329,81 €	1 122 395,77 €	Vente ancienne mairie	229 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 052 705,92 €	1 262 447,10 €	TOTAL RECETTES	1 170 153,84 €
AUTOFINANCEMENT				92 293,26 €

LIAISON DOUCE LE LONG DU GOLF

Ce nouveau chantier important devrait s'ouvrir en 2022 pour se terminer au second semestre 2023. Il s'agit de la réalisation d'une liaison douce à créer entre la rue du Champ Vilain (route de Bérus) et la rue des Fonderies, en limite du terrain de golf. L'objectif est de permettre aux piétons, vélos et personnes à mobilité réduite (PMR) d'emprunter ce parcours en toute sécurité. Pour un coût total estimé à environ 500m€, une subvention d'Etat a d'ores et déjà été attribuée à hauteur de 120m€. D'autres réponses sont attendues. En conséquence, le lancement de l'appel d'offres est reporté en juillet ou en septembre.

LOTISSEMENT DE LA PLAINE DU LONGUET ET DE LA METAIRIE

9 parcelles ont été vendues en 2021 pour un montant de 311m€ HT. Un virement d'un montant de 210m€ a été effectué du budget du lotissement vers le budget communal permettant un remboursement des avances faites par la commune lors du lancement des travaux du lotissement.

A ce jour, il reste 8 parcelles à vendre dont 4 font l'objet d'une réservation.

ANNUITES D'EMPRUNTS 2021 (capital + intérêts)

- Budget communal : 116m€
- Budget lotissement : 36m€

ENDETTEMENT Le graphique ci-après correspond à l'endettement total au 31 décembre 2021, y compris l'endettement relatif au lotissement de la Plaine du Longuet et de la Métairie. L'endettement par habitant s'élève donc à 667€. Hors lotissement, cet endettement ne serait que de 615€ par habitant alors que la moyenne départementale est de 524€.

Les documents relatifs au compte administratif 2021 et au budget 2022 peuvent être consultés, en mairie, sur simple demande. Denis LAUNAY se tient à votre disposition pour fournir toute explication.

	TAUX COMMUNAUX			TAUX Communauté Urbaine d'Alençon		
	Taux votés en 2020	Taux votés en 2021	Taux votés en 2022	Taux votés en 2020	Taux votés en 2021	Taux votés en 2022
Taxe habitation	8,95% (pour mémoire)	supprimé en 2020	supprimé en 2020	15,23% (pour mémoire)	supprimé en 2020	supprimé en 2020
Foncier bâti	7,65%	28,37%*	28,37%	11,74%	11,86%	16,00%
Foncier non bâti	17,54%	17,54%	17,54%	25,68%	25,94%	25,94%

*Voir ci-dessous

Pour mémoire : 80% des assujettis ont pu constater la suppression totale de leur taxe d'habitation dès 2020. Pour les 20% restants, elle le sera totalement fin 2023.

La réforme fiscale menée en 2018 par l'Etat fait que c'est désormais le Bloc Communal, c'est-à-dire notre commune, qui perçoit la totalité des produits fiscaux découlant des politiques fiscales communales et départementales. **Aussi, depuis 2021 le taux de la taxe sur le foncier bâti résulte de la fusion du taux communal de 7,65% et du taux départemental de 20,72%, votés en 2020, ce qui donne un total de 28,37% que vous retrouvez sur le tableau ci-dessus.** Cette modification n'a pas eu d'incidence sur votre avis d'imposition.

Pour 2022, il était envisagé d'augmenter nos taux d'imposition sur le foncier bâti et le foncier non bâti, comme cela était fait auparavant, d'un niveau identique à celui du taux de l'inflation établi en fin d'année 2021 d'environ 3%. La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) a été contrainte, pour des raisons d'équilibre financier de son budget, de relever significativement son taux d'imposition sur le foncier bâti, passant de 11.86% à 16%.

De plus, l'Etat ayant pris la décision d'augmenter les bases fiscales de 3,4%, le conseil municipal a, de ce fait, décidé, pour ne pas alourdir davantage la fiscalité locale, de ne pas augmenter ses propres taux pour l'année 2022.

Le mur du cimetière

Le projet d'aménagement extérieur du cimetière, réalisé par les employés communaux, se déroulera jusqu'à l'automne. Comme vous l'avez remarqué le mur a été lavé et peint, gris souris à l'extérieur et beige à l'intérieur. Afin de casser l'aspect minéral des abords de la rue d'Alençon quelques végétaux, plantes grimpantes et plantes vivaces, seront plantés au début de l'automne sur le côté rue.



La maison abandonnée

Comme vous avez pu le constater, la maison du rond-point Portes du Maine a été rasée le 26 avril dernier. Cette démolition va mettre fin aux désagréments subis par les riverains. Le Groupe Bertrand devrait déposer un projet d'aménagement pour cette parcelle.



Les illuminations de Noël

L'an dernier en raison des travaux rue d'Alençon, nous avons réalisé des illuminations de rues à minima pour Noël. Cette année nous comptons reconduire ce qui se faisait dans le passé et conserver la décoration sur le porche de l'église et une petite scène illuminée sur l'espace bordant la rue du Moulin à Vent et le Centre culturel Henri Gardien. Nous avons lancé une consultation de fournisseurs pour les nouvelles décorations. L'entreprise retenue devrait être connue fin juin au plus tard.

Le radar Pédagogique

Depuis bientôt trois ans la commune dispose d'un radar pédagogique, qui mesure la vitesse des véhicules et leur nombre dans les deux sens de circulation. L'affichage de la vitesse mesurée n'est visible que dans un sens. Notre radar ne prend pas de photos, ce n'est pas un outil de sanction de votre vitesse.

Il nous a paru utile de vous faire un retour sur les enregistrements faits au Vieux Bourg sur les périodes du 31 janvier au 2 février et du 2 au 17 février.

L'effet du radar pédagogique est surtout visible dans le sens Champfleury Arçonnay où le pourcentage de véhicules respectant les 50km/h en agglomération s'est accru de 12,02% (49,98 % la première semaine contre 61,9 % la seconde). Pour les autres paramètres nous n'observons pas d'évolutions significatives.

Les travaux de tontes, de perçage ou autres travaux de bricolages bruyants sont susceptibles de gêner les voisins ;

Petit rappel : ils ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 19h ;

Les dimanches de 10h à 16h.

Merci pour votre attention et la bienveillance à l'égard de vos voisins.

Quelques rappels :

Ne pas jeter de solvants, de peintures, de lingettes dans les eaux usées. Ces produits compliquent le fonctionnement de la station d'épuration et génèrent de fortes altérations pour le traitement de l'eau. Et les lingettes s'enroulent dans les turbines.

Distribution des sacs ordures ménagères et des nouveaux sacs :

SAMEDI 18 JUIN de 9h à 17h, journée continue.

Rendez-vous parking devant la mairie 7, rue des Sorbiers.

Les sacs bleus **deviennent jaunes** et les conteneurs jaunes (papiers en apport collectif) **deviennent bleus**.

Quand le neuf rencontre l'ancien : un chantier qui évolue bien.

Comme vous avez pu le constater si vous êtes passé par la rue du chêne ou la rue des sorbiers, les travaux de réhabilitation-construction de la future mairie d'Arçonnay sont visibles depuis l'extérieur. Désormais, la partie du bâtiment ancien est dans un état quasi-définitif à l'extérieur. La couverture, les ouvertures et les façades ont été entièrement rénové. C'est dans cette partie que les services administratifs et l'accueil de la mairie se situeront. Depuis quelques temps, la partie nouvelle est sortie de terre. Le vitrage est posé. Ce jeune bâtiment attend encore quelques finitions extérieures : l'habillage côté rue des Sorbiers et la pose de panneaux photovoltaïques. Le projet permet de concilier l'esthétique de la partie ancienne avec la modernité de l'extension.



Les pierres des murs vont pouvoir être visibles dans les parties qui ne sont pas soumises aux intempéries. D'un point de vue technique, les équipements et les réseaux seront partagés entre la mairie et le bâtiment du service jeunesse (téléphonie, chauffage, systèmes de sécurité).



Ce projet a connu bien des péripéties (COVID, pénuries de matières premières, conditions climatiques, ...) qui dépassent les aléas de chantiers habituels.

Si tout continue comme prévu, la réception provisoire devrait se faire pour l'été. Le déménagement devrait se faire pour la rentrée.

La rentrée scolaire

Pour les inscriptions scolaires 2022-2023 : passer en mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le carnet de santé de l'enfant. Sont concernés les enfants de Petite Section nés en 2019, ainsi que les enfants des nouvelles familles arrivant sur Arçonnay. Pour les enfants de Très Petite Section nés avant le 1er Juillet 2020 : prendre contact avec la directrice de l'école au 02.33.31.77.24.

La restauration scolaire 2022/2023

La CUA souhaite faire évoluer les démarches d'inscription pour la rentrée 2022.

- Les familles seront invitées à effectuer l'inscription sur un portail en ligne à compter du 1^{er} juin 2022.
- En parallèle, les inscriptions resteront possibles en présentiel uniquement auprès du service éducation de la CUA ou des espaces France service dans les quartiers de Courteille et de Perseigne.

RAPPEL POUR LES ELECTIONS : venir avec sa carte d'électeur et une pièce d'identité obligatoirement.

Les législatives servent à élire les députés, lesquels siègent à l'Assemblée Nationale. Les députés détiennent des compétences diverses : ils votent les lois, ils peuvent déposer des propositions de lois, ils peuvent déposer par amendement des modifications de textes. Ils sont les représentants du peuple par circonscription. En France, ils sont 577 et sont élus pour 5 ans. Ils participent au travail législatif et au travail de contrôle du gouvernement...

« L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES »



Elle s'est tenue le 26 février dernier. L'occasion pour le Président de remercier les bénévoles qui ont donné de leur temps et n'ont pas baissé les bras après cette période particulière du COVID, aux agents de la commune pour leur aide et aux élus pour la confiance en l'association et ses membres. L'association se compose maintenant de 19 membres, bienvenue aux 6 nouvelles personnes qui désirent s'impliquer régulièrement ou occasionnellement dans la vie de la collectivité. L'appel reste lancé, si vous souhaitez rejoindre l'équipe.



C'était soirée théâtre le samedi 30 avril à Arçonnay, une soixantaine de spectateurs a pu apprécier la belle prestation de la troupe CADENCE de Sées. Cet évènement organisé par le Comité des Fêtes n'est qu'une première car de nouvelles séances sont prévues par d'autres troupes dont une en octobre

« LA CHASSE AUX ŒUFS »



Le comité des fêtes a commencé sa saison d'animations 2022. 65 enfants étaient réunis pour la traditionnelle chasse aux œufs en ce lundi Pascal.

Malgré le week-end prolongé et les vacances scolaires, les Arçonnéens ont joué le jeu. Le matin les bénévoles avaient dispersé plus de 700 œufs en plastique. Dès 15h30 petits et grands sont partis sur 2 sentiers différents accompagnés de leurs parents. Le principe était que les enfants rapportent dix œufs de couleur différente, à la clé des œufs en chocolat cette fois et un bon chocolat chaud pour clôturer cette journée récréative.

« ARCONNAY CYCLOTOURISME CYCLOSPORT »



La saison 2022 a commencé le 19 février avec 81 participants, puis le 13 mars avec 72 participants, le 19 mars avec 97 participants. Un brevet « cyclo » a été organisé le 28 avril avec 57 participants.

Il Reste 5 brevets « cyclo » à venir avant la fin de la saison. Le 12 mai, le 30 juin, le 1er septembre, le 8 octobre et le 22 octobre. Pour tous renseignements prendre contact auprès de M. GAYET Gérard :

Email : gayet.gerard@orange.fr

« AU JUDO CLUB »



Bilan très positif pour ce 1^{er} trimestre 2022.

- ❖ Deux qualifications Nationales durant les vacances d'avril.
- ❖ Louna Gaillard en argent dans la manche le 10 avril.
- ❖ 1^{er} week-end d'avril, le Club se classe 8^e au classement des Clubs sur 25.
- ❖ 20 mars Julian arbitre en or.
- ❖ Nolan Maunoury dans la cour des grands le 27 février à Mondeville.
- ❖ Bronze National pour Mila Roche.
- ❖ Julian Margueritte Médaillé Régional le 23 janvier.
- ❖ 4 médailles départementales le 8 janvier et un podium National à Amiens le 15 janvier pour le Club.
- ❖ Le 22 mai à Arçonnay, le club remporte le classement des clubs haut la main, grâce aux jeunes.

« UN TOURNOI RÉUSSI »



Le « Judo Club » d'Arçonnay a organisé ce dimanche 22 mai, son 1^{er} tournoi après une absence d'environ 10 ans. Une belle réussite pour les bénévoles du club, puisque environ 300 personnes se sont succédées tout au long de la journée. 110 judokas, issus de 17 clubs se sont affrontés le matin pour les plus grands et l'après-midi pour les plus petits, sous les yeux de 200 spectateurs. Une belle moisson de médailles pour les Arçonnéens puisque, 41 judokas du club ont combattu tandis qu'une quinzaine de grands arbitrait les plus petits.

« VIDE TA CHAMBRE »



RÉCRÉ-ACTIONS a organisé un "vide ta chambre" dans la cour de l'école le 1er mai 2022, une belle occasion d'échange et de partage.

L'association vous invite à les rejoindre pour la kermesse qui se tiendra le vendredi 1^{er} juillet 2022.

CÉRÉMONIES DU 19 MARS ET DU 8 MAI 2022.



La cérémonie du 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le samedi 19 mars 2022 à 10h.

Suite à la reprise de l'organisation des commémorations par la Commune, une invitation avait été envoyée par M. Le Maire à l'ensemble des anciens adhérents de l'association et aux élus locaux. A la suite de la dissolution de la FNACA, le Président et la trésorière ont remis le 26 avril, des chèques répartissant le solde de trésorerie de la section locale à trois associations : Récré-actions, le CCAS, et les œuvres sociales départementales FNACA.



La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a donné lieu au dépôt de gerbe et à la lecture des messages de l'Etat, par M. Le Maire, en présence des porte-drapeaux et des élus locaux. Ce recueillement accompagné par le "Marching Band" d'Alençon/Arçonnay s'est terminé par un pot offert au Centre Culturel Henri Gardien.

LE TENNIS DE TABLE UN CLUB DYNAMIQUE ET CONVIVAL

Il compte à ce jour 32 Adhérents.

Une école de tennis de table tous les mercredis de 17H45 à 18H45 pour les enfants de la commune et des communes avoisinantes sarthoises.

Sous la tutelle d'un éducateur spécialisé.

De 18H 45 à 19H45 Pour les adultes.

Entraînements :

- tous les lundis soirs de 17H30 à 21H.
- le mercredi de 17H45 à 21H
- le jeudi de 17H30 à 20H.
- Le dimanche de 10H à 12H.

Nos résultats en championnats :

- notre équipe 1 termine 4ème en D3.
- notre équipe 2 termine première invaincue et ajoutés les titres de champions de Sarthe, elle accède à la division supérieure.
- notre équipe 3 termine première et accède à la division supérieure.



Nous avons durant 10 séances gratuites les mardis et jeudis, proposé à l'école primaire d'ARCONNAY des cours de tennis de table.

Une petite fête pour tous ces enfants aura lieu le **MARDI 5 JUILLET de 13H30 à 16H30** sous la forme d'un « FISTI PING ».

Des récompenses et des séances gratuites sont prévues pour les enfants qui viendront rejoindre notre club en septembre.

Le club de tennis de table met à disposition pour vous toutes et tous :

- 6 tables compétition
- 1 robot
- 1 entraîneur diplômé.
- des séances d'entraînement.

Venez pratiquer ce sport à ARCONNAY qui met à votre disposition de vrais équipements sportifs.

L'équipe 1 et 2 d'Arçonnay



Notre équipe invaincue en 1/2 finale à La Flèche.



Maresché



Les maillots du Club pour tous les enfants de l'école de Tennis



Maillots



CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION

LARSO LANTA : Ecriture et organisation Eric AVARD dans le cadre du projet pédagogique Espaces-l'Arço / encadrement : Jordan Juignet et Paul Lecointre animateurs du centre de loisirs L'Arço.

« LARSO LANTA » est un grand jeu se déroulant en extérieur sur un grand espace boisé, inspiré de la célèbre émission de TV où les enfants par tribu et sous la surveillance d'un animateur s'exercent à l'observation sur un parcours balisé en essayant de retrouver des arbres remarquables, des souches étonnantes ou autres particularités de la nature. Si le début est assez aisé, les choses se compliquent, les enfants devant affiner au fur et à mesure leur sens de l'observation pour passer les étapes du jeu. En parallèle, ils se confrontent à la construction de cabanes, gagnent du confort s'ils sont assez habiles et s'ils récupèrent un bon nombre de déchets. Jeu éco citoyen de " pleine Nature."



Projet MICRO SEJOURS : Ecriture et organisation Eric AVARD dans le cadre du projet pédagogique Espaces-l'Arço / encadrement : Jordan Juignet et Paul Lecointre animateurs du centre de loisirs L'Arço.

Donner la possibilité au Centre de loisirs « L'Arço » d'offrir, à 12 enfants d'une classe d'âge, de partir un mardi à 16h30, jour d'accueil du soir pour une nuit sous tente après avoir assisté à un magnifique coucher de soleil sur un site de pleine nature exceptionnel.

Au matin du mercredi, au réveil, un petit déjeuner les attend avant de pratiquer :

-**pour les CE1-CE2** : une balade avec point de vue et traversée de rivière par bac à chaîne le matin et de l'accrobranches l'après-midi.

-**pour les CM1-CM2** : une balade avec point de vue et traversée de rivière par bac à chaîne le matin et un après-midi sur l'eau à bord de canoë.

LE MICRO-SEJOUR
CE1-CE2
Mardi 14 et Mercredi 15 juin
16h30 / 18h00
Alpes Marcellles

Encadrement : Jordan et Paul
Centre de loisirs
L'ARCO!

Une organisation
ESPAGES
menée par Eric

- *Je dors sous la tente avec mes camarades
- *Je fais des pique-niques avec eux
- *Je vais assister à un coucher de soleil dans un site exceptionnel
- *Je traverse la rivière sur un Bac à Chaîne
- *Je fais de l'Accrobranches

LE MICRO-SEJOUR
CM1-CM2
Mardi 21 et Mercredi 22 juin
16h30 / 18h00
Alpes Marcellles

Encadrement : Jordan et Paul
Centre de loisirs
L'ARCO!

Une organisation
ESPAGES
menée par Eric

- *Je dors sous la tente avec mes camarades
- *Je fais des pique-niques avec eux
- *Je vais assister à un coucher de soleil dans un site exceptionnel
- *Je traverse la rivière sur un Bac à Chaîne
- *Je navigue en Canoë



CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION

larso.arconnay@gmail.com

Le centre de Loisirs « L'Arço » est organisé par le Service jeunesse de la Mairie d'Arconnay sous la direction déléguée de Paul Lecointre et Jordan Juignet, animateurs territoriaux.

Durant les dernières vacances de février et d'avril, avec la collaboration d'Anthony Pereira, animateur vacataire, le centre de loisirs « L'Arço » a accueilli 43 enfants de 6 à 11 ans et 10 ados de 12 à 15 ans. Parmi les nombreuses animations et activités proposées autour du thème : « Les JO de l'Arço », tous ont pu s'investir dans le « Village Olympique » organisé au sein de la structure, s'amuser dans des grands jeux divers et collectifs qui initiaient aux sports d'hiver et participer à une sensibilisation à l'handisport et au handicap en général.

Des patrouilles citoyennes de ramassage de déchets ont été organisées sous la houlette d'Éric Avard, coordonnateur du Service Jeunesse, les enfants ont montré beaucoup d'enthousiasme au ramassage et 1,5 kg de déchets divers (une majorité de mégots...) a rejoint les bacs poubelles ou tri quand c'était possible.



« ARCONNAY DYNAMIC »



Une dizaine de participants présents le 23 février dernier, pour profiter de la formation « PSC1 » organisée par le Comité Départemental Olympique et sportif de la Sarthe. Cette formation dispensée par « Arconnay Dynamic » a permis d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant des gestes élémentaires de secours. A noter que l'Association est maintenant dotée d'un défibrillateur

Les informations et photos de toutes nos associations sont disponibles sur notre site internet, n'hésitez pas à vous y rendre afin de consulter la rubrique « annuaire des associations » mais aussi « annuaire des entreprises »

<https://www.ville-arconnay.fr>



Fête D'ARÇONNAY

4 • 5 JUIN 2022



Samedi 4 juin

14h00 - Ouverture de la fête foraine

23h00 - Feu d'artifice

Dimanche 5 juin

7h00 - Vide grenier

réservation via le QR code ou au 06 13 44 11 93 / 06 09 23 17 70

Fête Foraine tout le week-end

Restauration et buvette sur place



Evènement organisé par
l'association Arçonny en Fête

Avec la participation de :

Upcom
agence de communication

Arçonny
Senlis